

# LOI BOUTIN

## LOI SCELERATE



### Les familles frappées par la politique gouvernementale

Alors que les ménages continuent de subir la crise économique, le Gouvernement et sa majorité, loin de redonner du pouvoir d'achat aux familles continuent dans la droite ligne de leur volonté politique et économique de faire toujours plus de cadeaux aux plus riches. Comme le bouclier fiscal qui coûte 15 milliards d'euros par an aux finances publiques ou les exonérations fiscales en tout genre dans le domaine du logement, par les amortissements Scellier ou Borloo, qui ne font qu'accroître les cadeaux fiscaux.

Dans le même temps, les ménages, notamment les plus modestes vont de nouveau faire les frais de cette politique antisociale par des charges supplémentaires (la taxe carbone, le décret gardiennage) et l'application de manière brutale de la loi Boutin.

### Une loi néfaste

Avec la loi Boutin, ce sont des reculs fondamentaux tels que la remise en cause du maintien dans les lieux, la mise en place des CUS (convention d'utilité sociale), qui vont faire grimper la quasi-totalité des loyers et organiser une politique d'attribution des logements ségré-gative, l'accélération des mesures d'expulsion, l'abaissement des

plafonds de ressources, les travaux d'économie d'énergie payés par les locataires, l'obligation de vendre 1 % des logements HLM par an ou par la baisse des aides aux logements, etc. qui auront pour conséquence directe de transformer le logement social en ghetto, l'augmentation des surloyers à un plus grand nombre de locataires qui feront doubler les quittances de très nombreuses familles et ainsi les jeter en dehors de leur logement.

### Ensemble, nous pouvons faire reculer les propriétaires et le gouvernement

Par la mise en œuvre de certains aspects de cette politique, à travers la loi Boutin, ce sont les bailleurs qui sont décideurs (CUS, surloyers, ventes de logements). D'autres dispositions nécessitent la promulgation et la mise en œuvre de décrets. Ensemble, nous pouvons empêcher l'application des mesures comprises dans cette loi scélérate, par l'activité des administrateurs-trices CNL dans les conseils d'administration, des militants CNL dans les plans de concertation locatives et par une mobilisation de chacun d'entre nous en participant aux initiatives de votre amicale CNL ou dans votre fédération départementale.

## BULLETIN D'ADHESION

Je refuse l'application des mesures de la loi Boutin et demande son abrogation.

Je me mobilise et j'adhère à la CNL.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

**SIGNATURE**

### BULLETIN A RETOURNER A

CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT, 8 RUE MERIEL, BP 119, 93104 MONTREUIL CEDEX

**CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT**

Association nationale agréée de consommateurs

8, rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL CEDEX - Tél. 01 48 57 04 64 - Fax. 01 48 57 28 16 - E-mail. [cnl@lacnl.com](mailto:cnl@lacnl.com)